

# CONCOURS RENÉ CASSIN 2020

## Avertissement préalable à l'attention des participants au concours :

Vous êtes invités à consulter régulièrement le site Internet et la page Facebook du concours. Ces sites représentent le moyen de vous informer sur le concours et les éventuelles modifications qui pourraient être apportées quant à son organisation.

En cas de difficultés concernant les inscriptions, la communication du statut des équipes, l'envoi des questions, la réception des réponses aux questions, l'envoi des mémoires ou tout autre problème, nous invitons les équipes participantes à contacter le Secrétaire général du concours à l'adresse suivante : [contact@concourscassin.eu](mailto:contact@concourscassin.eu) (l'objet de votre courriel doit être formulé de la manière suivante : *questions diverses [nom de votre Université]*).

Nous attirons l'attention des équipes sur la nécessité d'utiliser exclusivement ce canal de communication afin d'échanger avec les organisateurs du concours (les questions adressées *via* les réseaux sociaux ne seront pas traitées).

# ÉCHÉANCIER DU CONCOURS 2020

## **SEMAINE DU 2 SEPTEMBRE 2019 : MISE EN LIGNE DU CAS**

Le cas est publié sur la page Facebook ([Concours Européen des Droits de l'Homme René Cassin](#)) et sur le site Internet du concours : [www.concourscassin.eu](http://www.concourscassin.eu)

## **VENDREDI 4 OCTOBRE 2019 : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS**

Le dossier d'inscription sera à télécharger sur le site du concours.

## **VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019, 20 HEURES (HEURE DE STRASBOURG) : CLÔTURE DES INSCRIPTIONS**

L'inscription n'est validée qu'à réception par courriel du dossier d'inscription, dûment rempli, à l'adresse suivante : [contact@concourscassin.eu](mailto:contact@concourscassin.eu) (l'objet de votre courriel doit impérativement être formulé de la manière suivante : *inscription [nom de votre Université]*).

Nous attirons votre attention sur le fait que les renseignements devant servir à l'envoi de toute correspondance ultérieure et à toute prise de contact avec votre équipe (notamment une adresse courriel fonctionnant convenablement) doivent être vérifiés soigneusement.

Toute inscription après la date susmentionnée est invalide.

## **MARDI 12 NOVEMBRE 2019 : PUBLICATION DU STATUT DES ÉQUIPES**

Votre statut (requérant/défendeur) vous sera communiqué par courriel (d'où l'importance de renseigner une adresse courriel valide lors du remplissage du dossier, à la rubrique « adresse pour la correspondance relative au concours »).

## **LUNDI 2 DÉCEMBRE 2019, 20 HEURES (HEURE DE STRASBOURG) : ENVOI DES QUESTIONS**

Il s'agit de la date limite de réception par courriel des questions sur le cas 2020, conformément au règlement du concours, envoyées à l'adresse suivante : [contact@concourscassin.eu](mailto:contact@concourscassin.eu) (l'objet de votre courriel doit impérativement être formulé de la manière suivante : *questions cas [nom de votre Université]*).

**LUNDI 16 DÉCEMBRE 2019 : RÉPONSES AUX QUESTIONS**

Publication, sur le site Internet du concours, des réponses aux questions.

**JEUDI 30 JANVIER 2020, 20 HEURES (HEURE DE STRASBOURG) : ENVOI DES MÉMOIRES**

Il s'agit de la date limite de réception de vos mémoires par courriel à l'adresse suivante: [contact@concourscassin.eu](mailto:contact@concourscassin.eu) (l'objet de votre courriel doit impérativement être formulé de la manière suivante : *mémoire [nom de votre Université]*).

**LUNDI 24 FÉVRIER 2020 : PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA PHASE ÉCRITE**

Annonce des trente-deux équipes demi-finalistes sur le site Internet et la page Facebook du concours.

**MARDI 24 MARS 2020, 18 HEURES (HEURE DE STRASBOURG) : ACCUEIL DES ÉQUIPES ET LANCEMENT DU CONCOURS, À L'HÔTEL DES ÉQUIPES**

**MERCREDI 25 ET JEUDI 26 MARS 2020 : DEMI-FINALES DU CONCOURS AU CONSEIL DE L'EUROPE**

**VENDREDI 27 MARS 2020 : FINALE DU CONCOURS À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME**

**SAMEDI 28 MARS 2020 : DÉPART DES ÉQUIPES**

*Nous souhaitons bon courage à toutes les équipes !*